

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 10 mars 2021**

---

Communication n° 07/03.2021

Objet:      Traitement des demandes de naturalisation en 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2020, 25 dossiers de naturalisation ont été déposés auprès de notre Commune.

En cette année de crise sanitaire, le Service administratif a tout de même pu procéder en présentiel à l'établissement de 15 rapports d'enquêtes, qui concernent en tout 30 adultes et 11 enfants.

Cinq sessions de tests de connaissances ont pu avoir lieu et aucune audition facultative devant la Commission des naturalisations n'a été nécessaire.

L'an dernier, c'est 33 de nos habitants qui ont obtenu la nationalité suisse, dont 26 personnes avec la bourgeoisie de Saint-Prex. C'est également quatre personnes ne vivant plus à Saint-Prex qui ont obtenu la bourgeoisie de notre commune.

A la fin 2020, il restait 8 dossiers (17 en 2019) traités sous l'ancienne loi toujours en cours de procédure auprès du canton et/ou de la Confédération, mais dont la majorité arrive à la fin du processus.

La Municipalité

Saint-Prex, le 10 mars 2021/EG – 108.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Anthony Hennard, municipal, au 079 458 79 41*